



OBJET : Autorisation parentale pour participer au Sleepover

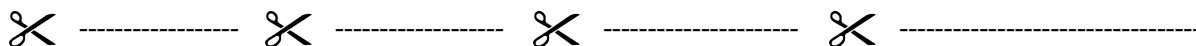
Chers parents ou tuteurs,

Jeudi le **5 mars 2026**, de 21h00PM à 9h00AM, la Maison des jeunes de Sainte-Foy ouvrira ses portes pour un **Sleepover** !

À partir de 21h30, mis à part s'il est en présence d'un animateur-intervenant, il ne sera pas possible pour votre jeune de sortir à l'extérieur de la MDJ. Sachez que si votre jeune ne respecte pas les règles de la Maison des jeunes, vous avez la responsabilité de venir le chercher durant la nuit. De ce fait, vous devez nous laisser un numéro de téléphone sur lequel nous pourrions vous rejoindre en tout temps. **Rappel** : Cette activité **n'est pas une nuit blanche**. Nous mettons un couvre feu de **2h00AM jusqu'à 7h00AM**. Comme mentionné plus haut, si cette règle n'est pas respectée, nous allons vous téléphoner.

Pour conclure le sleepover, un déjeuner sera offert aux jeunes avant de quitter pour la maison. Pour participer au sleepover, votre jeune **DOIT** avoir avec lui son sac de couchage, son oreiller, son pyjama, sa brosse à dent et de la pâte à dent. L'autorisation parentale est aussi obligatoire. **Le coût de l'activité est de 3\$**. Si votre jeune ne se présente pas à l'activité, la cotisation financière ne sera pas remboursée. Pour garantir sa place, votre jeune doit avoir rapporté cette autorisation et la cotisation financière.

L'équipe d'animation de la Maison des jeunes l'Envol de Sainte-Foy



COUPON-RÉPONSE

J'autorise mon jeune _____ à participer à l'activité **Sleep Over** de
(Prénom et nom de votre jeune)

La Maison des jeunes la nuit du 5 au 6 mars 2026 de 21h00 à 9h00AM et j'accepte la responsabilité de venir le chercher durant la nuit si celui-ci ou celle-ci ne respecte pas les règles de la MDJ.

Signature du parent _____

Signature du jeune _____

Numéro de téléphone : _____
(Ce numéro doit nous permettre de vous rejoindre en tout temps lors du sleepover.)